IV. VARIÉTÉS

UN COLLÈGE CATHOLIQUE DANS L'OUEST CANADIEN

Le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., recteur du Collège de Gravelbourg, en Saskatchewan, vient de consacrer une étude à l'oeuvre d'enseignement dont la direction lui a été confiée en notre province oblate du Manitoba.

« Lors de la formation de la Province de la Saskatchewan, en 1905 -- écrit-il — le Ministère provincial de l'Education reconnaissait à nos élèves le droit de poursuivre leurs études primaires avec le français comme langue de base ».

Treize ans plus tard, en 1918, ce droit leur était enlevé — ou plutôt il était réduit — à la lère année du cours, plus une heure de français par jour, pour les autres classes ».

C'est à la suite de cette situation nouvelle que fut fondé en décembre 1918 le collège catholique de Gravelbourg pour la jeunesse canadienne-française de la Saskatchewan.

D'abord sous la direction du clergé diocésain, l'Institution fut confiée, en 1920, aux Oblats de Marie Immaculée.

* * *

Dans les vues de ses fondateurs, le *Collège Catholique de Gravelbourg* est une institution classique, approuvée comme telle par l'autorité religieuse et civile et chargée de donner une éducation libérale dans les arts et les sciences et d'organiser des cours pour l'avancement de la cause de l'éducation tant

générale que professionnelle et technique. Institution libérale, elle a pour mission d'oeuvrer sur l'esprit et le coeur de ses étudiants, sur leur volonté et sur leur comportement religieux en vue du développement d'une forte personnalité individuelle et sociale, catholique et française.

Cependant, la culture classique ne s'adresse qu'à une élite. Pour répondre aux besoins de l'ensemble de la jeunesse de la province et lui donner une formation générale d'au moins quelques années, on adjoignit bientôt au cours classique un cours de commerce et un cours d'agriculture qui ne purent être maintenus quand advinrent la dépression de 1929 et les années de disette qui l'accompagnèrent. La pensée cependant d'aider la grande proportion d'élèves de provenance et de destination rurales ne fut jamais abandonnée, et, s'adaptant à l'évolution de l'agriculture, désormais motorisée, elle allait se concrétiser, en 1953, par la fondation d'une *école d'Arts et Métiers*. La préoccupation première de formation libérale se fait jour jusque dans cette nouvelle fondation, si bien qu'à côté des métiers enseignés on maintient les matières académiques essentielles qui conduisent l'élève jusqu'à son douzième grade de la Province.

Ainsi donc, dans ces programmes, toutes les disciplines, tant académiques que techniques, ne sont que des instruments, et les arts et les sports, des compléments de culture en vue de développer chez l'étudiant l'intelligence de sa foi, la volonté d'en vivre et de la rayonner au dehors, au bénéfice de sa race et de l'unité de la nation canadienne, en mettant au service de la religion toutes les ressources de son patriotisme. Le Collège de Gravelbourg entend demeurer un foyer culturel, soucieux de transmettre aux adolescents qui le fréquentent un mode de vie inspiré d'une sagesse à perspective catholique, leur livrant le sens de la vie non moins qu'un savoir rigoureux et organique capable de former leur intelligence pour une adaptation progres-

sive aux institutions de leur milieu. Le cours classique, — Immatriculation et Arts, — a pour mission de former à une vie selon l'esprit, c'est-à-dire à une vie qui relève de jugements de valeur sur le réel; il assure une culture humaniste — la formation de tout l'homme — baignée des lumières que la foi apporte à l'étudiant sur sa destinée et sur le sens de l'univers.

C'est encore cette même culture et sa lumière qui imprègnent la formation donnée au cours d'Arts et Métiers et qui en fait une école non purement technique, mais une école où les arts libéraux, réduits en nombre et adaptés à la nature du cours, exercent toutefois une influence réelle académique et spirituelle sur l'apprentissage des métiers proprement dits.

Le Collège de Gravelbourg se place ainsi, par son Cours des Arts et par l'orientation des cours d'Immatriculation et Arts et Métiers, dans la catégorie de ce qu'on désigne, au Canada et aux Etats-Unis, sous le nom de « Liberal Arts Colleges » et dont le rôle est de communiquer une conception unifiée du sens de la vie, de tous les aspects de la vie humaine et de ses domaines: religieux, scientifique et technique, par un contact vivant et personnel entre maîtres et élèves.

Ces relations, empreintes de confiance mutuelle, contribuent à fixer dans les jeunes intelligences l'unité du savoir pour une vision religieuse, philosophique et humanisante de la vie. Le nuancement de toutes les activités et leur hiérarchisation constituent un entraînement incomparable pour la vie individuelle et sociale, si bien exprimée par la devise même du Collège: « *Schola discere vitam* ».

LES CARACTERES GENERAUX DU COLLEGE

1. - Collège Catholique.

Le caractère fondamental du Collège de Gravelbourg est d'être un collège *Catholique*. Depuis tou-

jours, mais surtout en notre siècle de vitesse et de records, deux formations s'affrontent, deux cultures, deux manières d'envisager la vie: l'une classique, traditionnelle, influencée par l'idée religieuse et humaniste; l'autre se réclamant du moderne, du « pratique », à tendance laïcisante ou paganisante.

Alors que celle-ci vise à des resultats à brève échéance, au succès immédiat, aux recettes pour réussir en affaires, et vite, celle-là s'applique tout d'abord à former l'esprit, le coeur, la volonté, — tout l'homme en un mot — pour développer ses talents, naturels et surnaturels, non seulement pour son utilité propre mais en vue surtout du bien commun, pour ses semblables, se rappelant que le chrétien fait partie d'une société plus élevée que la société politique, qu'il est membre de l'Église du Christ, de cette Église où chacun a son rôle à remplir et sa mission à accomplir en union avec son Chef. Par le baptême, elle sait qu'il entre dans la famille de Dieu et que la grâce fait circuler en lui une vie nouvelle, ajoutant à ses talents naturels tout un cortège de talents surnaturels: les vertus ou habitudes de vie selon le plan de Dieu. C'est toute cette richesse qu'une maison de formation a pour rôle d'exploiter. Et puisque le surnaturel l'emporte sur le naturel, cette formation se doit d'être foncièrement et primordialent chrétienne, catholique. Elle doit conduire l'éduqué à la plénitude de vie selon l'intelligence, le coeur et la volonté, jusqu'à la stature du Christ comme le recommande l'Apôtre S. Paul.

L'idéal du Collège de Gravelbourg est donc de former une élite franchement catholique, d'éveiller en elle une conception catholique de la vie et du généreux emploi de cette vie; l'éclosion d'une manière de penser, de parler et d'agir en catholique, par une attitude qui l'engage à fond, comme catholique, manière de vivre, en somme, qui s'inspire d'une sagesse très élevée et très profonde, parce que enracinée en Dieu et seule capable de motiver efficacement son comportement personnel et social.

C'est d'abord en ce sens que doit se comprendre le mot « vie » dans la devise du Collège: « Schola discere *Vitam* ».

2. - Collège de langue française.

Collège catholique, le Collège de Gravelbourg a été fondé pour le bien de la jeunesse d'origine française de la Province de la Saskatchewan. Non pas que l'enseignement du français ou en français soit son unique préoccupation; nos cours, affiliés à l'Université d'Ottawa, sont agencés de telle sorte que les élèves puissent acquérir, en même temps que la culture française, une parfaite maîtrise de la langue anglaise qui leur est nécessaire dans un pays bilingue, tel le Canada.

L'anglais, cependant, demeure langue seconde et si les élèves sont appelés à l'apprendre le mieux possible, il ne saurait être question pour eux de lui sacrifier leur mentalité d'origine.

D'autre part, il faut se rappeler que la nation canadienne est basée sur l'association, à titres d'égaux, des descendants de deux grandes races, la française et l'anglaise. « Contester cette dualité, disait M. l'Ambassadeur Désy, affaiblir l'un des partenaires ou entraver son épanouissement, c'est ébranler les fondements mêmes du pays... L'anglais nous a fourni le cadre politique, le français l'a enrichi d'un patrimoine: nos hymnes, nos légendes, nos traditions en font foi ». (Au VIe Congrès de l'ACELF, St-Boniface, 1953).

Notre jeunesse française se doit de cultiver sa langue et ses traditions d'abord; mais elle ne doit pas négliger d'apprendre aussi l'anglais. Elle doit avoir cette sagesse de connaître un idiome qui est celui de nos partenaires, dans l'unité canadienne, comme de leur côté, ceux-ci devraient s'efforcer de connaître le nôtre. La connaissance d'une deuxième langue est toujours un enrichissement pour l'approfondissement de sa langue propre, par l'apport d'étu-

des comparatives et de stimulants de réflexion sur le vocabulaire et la syntaxe, et dans notre cas, pour ce qu'elle peut offrir de culture à l'édification du fonds commun de la nation. Mais c'est tout d'abord vers la culture de la langue maternelle et des traditions propres à son groupe que doivent tendre les efforts d'un chacun.

Or, ce qui fait, avant tout, la richesse du patrimoine d'origine française, c'est sa culture humaniste inspirée d'un christianisme intégral. L'humanisme français, c'est la formation de l'esprit, de la volonté et du coeur dans le but de les rendre capables d'embrasser les intérêts de l'humanité, au-dessus des intérêts égoïstes de l'individu, voire même de la collectivité. L'humanisme français est chargé du dynamisme rayonnant de la pensée française et de tout ce qu'elle comporte de civilisation profondément spirituelle et chrétienne. C'est toute cette richesse de la religion chrétienne et de la raison française que notre jeunesse canadienne française est appelée à rayonner de manière consciente et convaincue, par le témoignage même de sa mentalité et de sa vie.

Quoique ne négligeant rien pour une formation bilingue aussi parfaite que possible, le Collège de Gravelbourg est un Collège de mentalité française. Et pourtant, il ne porte pas le nom officiel de Collège *Français* mais bien de Collège *Catholique.* Ceci ressort de ce que nous avons dit plus haut. En effet, la culture française n'est pas une fin en elle-même; elle n'est qu'un moyen pour les canadiens-français d'exprimer leur catholicisme qui doit tenir la première place dans leur vie. C'est ce catholicisme même qui leur prêche de cultiver leur langue et leurs traditions. Pour eux, l'amour de la culture française et de tout ce qu'elle représente est un héritage gouverné par une vertu, la vertu du patriotisme, elle-même soumise à la vertu de justice et régie par la charité, reine de toutes les vertus.

Mettre le patriotisme au-dessus de la religion,

c'est s'exposer à sombrer, à brève échéance, dans un nationalisme outré dont ont souffert les adeptes du fascisme et du nazisme et à devenir bien vite aussi injustes envers d'autres races, par chauvinisme ou fanatisme, à l'instar de ceux qui estiment la race plus que la religion.

L'enseignement religieux tient donc la place d'honneur dans les cours du Collège. C'est sous sa lumière que se développe l'étude des humanités et des sciences dans une atmosphère française laissant place tout de même à la possession de la langue anglaise, moyen de communication avec nos compatriotes de l'autre race.

Le Collège Catholique de Gravelbourg vise à donner une culture catholique et française et à développer chez ses élèves une vision compréhensive des problèmes que doit affronter la nation canadienne, à l'unité de laquelle ils seront un jour appelés à collaborer. Voilà, une fois encore, ce que signifie sa devise: « Schola discere *Vitam* ».

ORGANISATION DU COLLEGE

1. - Les cours.

§ 1. *Le cours classique.*

Le cours classique comprend le *Cours des Arts* et le *Cours d'Immatriculation* orienté vers le premier, chacun d'une étendue de quatre années. Il conduit au Baccalaureat ès Arts de l'Université d'Ottawa qui en régit les programmes et les examens à partir de la Versification ou dernière année de l'Immatriculation qui comporte l'examen d'entrée aux Arts.

Les principales matières d'enseignement, après celui de la religion, visent à la culture de l'esprit, et la langue de l'enseignement est tour à tour le français et l'anglais afin d'inculquer aux élèves un sain

bilinguisme. Un soin particulier est cependant accordé à la maîtrise du français pour en arriver ensuite à une meilleure connaissance de l'anglais, ce qui rencontre la pensée de Son Excellence le Gouverneur-Général, Monsieur Vincent Massey: « It is of great importante to learn to speak one another's language. I am however moved to ask myself how we can learn each other's language if we do not know our own ». (Discours du 1er septembre 1953, à Antigonish).

La religion, la littérature française et la grammaire, l'histoire, la géographie et la philosophie sont enseignées en français; la grammaire et la littérature anglaise, les sciences et les mathématiques le sont en anglais.

§ 2. *Le Cours d'Arts et Métiers.*

Le Cours d'Arts et Métiers. fondé en 1953, est venu s'ajouter au cours classique pour le bénéfice de ceux qui se destinent plutôt à l'agriculture, principale industrie de notre milieu. Ce n'est cependant pas une simple école technique ou de Métiers, mais une école d'arts et métiers qui suppose en même temps que l'étude des quatre branches de la menuiserie, de la mécanique, de l'électricité et de la soudure, une culture religieuse d'abord, puis une formation académique et sociale conduisant l'étudiant à son grade XII, degré d'instruction et d'éducation jugé nécessaire dans nos milieux ruraux actuels.

§ 3. *Le choix des cours.*

Le choix entre ces deux cours — classique ou d'arts et métiers — relève des parents avec l'assentiment des autorités du Collège. Dans ce choix n'entre pas seulement la considération des aptitudes intellectuelles ou de l'habileté pratique du candidat, mais encore celle de l'intérêt ou de la « motivation ». Car il est clair que si l'élève n'a aucun intérêt à son cours

ou ne peut parvenir à s'y intéresser, on ne saurait s'attendre à un résultat satisfaisant. Bien des facteurs entrent dans l'élaboration de cette motivation: situation financière des parents, milieu, etc..., mais le moindre n'est certes pas l'idée que se font les parents eux-mêmes de la valeur d'études sérieuses et profondes, ainsi que le degré de désintéressement et d'esprit de sacrifice dont ils peuvent être animés.

2. - Le milieu Etudiant.

§ 1. *Le milieu collégial.*

De soi, le milieu familial constitue l'atmosphère idéale pour la formation des enfants. Et jusqu'ici on a considéré le pensionnat comme un pis-aller à accepter parce que les circonstances — telles, par exemple, la distance ou une école neutre ou unilingue — l'imposent pour l'éducation des jeunes.

Toutefois, à bien considérer le changement profond apporté à la vie familiale par le moderne confort et les récentes inventions de toutes sortes, on est en droit de se demander si, dans les circonstances actuelles, ce milieu familial, en général, profite réellement à l'adolescent de treize à quinze ans, attiré par tout un monde d'attractions — cinéma, radio, télévision, excursions, intérêts pour les sports commercialisés, illustrés, etc. —, qui même lorsqu'il ne l'entraîne pas hors de la maison le rend cependant comme étranger à la vie commune familiale. Un père de famille faisait naguère cette confidence à un Directeur de Collège: « Ce n'est vraiment que depuis que mon fils est au pensionnat que je puis avoir avec lui des relations vraiment intimes et des conversations sérieuses. Quand il était à la maison, nos vies étaient comme juxtaposées. Nous nous voyions souvent, certes, mais rares étaient nos contacts: de mon côté, occupations et préoccupations de mon travail, de mes affaires; du sien, entraînement par

toutes sortes d'activités ou de récréations qui l'arrachaient à l'influence du foyer au moment même où il y vivait... ».

Les moyens de communications, étant devenus très faciles de nos jour, permettent des rencontres assez fréquentes entre les pensionnaires et leurs parents. Et l'enfant trouve au collège un milieu discipliné, plus favorable à l'éclosion de la vie de l'esprit, sous la vigilance paternelle et ferme d'éduteurs qui s'intéressent à lui; lui évitent les occasions de dissipation de ses énergies et de pertes de temps, tout en développant en lui le sens de l'honneur et du devoir. En ces circonstances, on doit reconnaître que très nombreux sont les cas où le milieu collégial s'avère plus favorable, plus éducatif et mieux adapté à l'adolescent contemporain que le milieu familial d'où il sort.

§ 2. *L'ambiance scolaire.*

Le fait que les classes ne groupent pas des élèves en trop grand nombre — de quinze à vingt-cinq par salle — rend plus facile le contact personnel et quasi-individuel de l'instruction, en permettant des échanges intellectuels plus intimes et un dosage plus approprié aux capacités réceptives de chaque étudiant. Cette situation favorise le développement de la logique dans la pensée, la probité intellectuelle dans un souci sincère d'approfondissement des choses, acquisition beaucoup plus pratique pour la vie que les méthodes soi-disant « pratiques » qui se contentent d'effleurer une foule de sujets sans s'astreindre à les approfondir.

§ 3. *Studiosité et discipline.*

Les jeunes qui se présentent au collège font preuve de bon coeur et de bonne volonté. On remarque toutefois, chez un assez grand nombre, une déficience notable de curiosité intellectuelle, d'attrait pour l'étude. Sans doute, ils nous viennent de milieux en-

core jeunes, — la province ne comptant que cinquante ans d'existence et nos gens ayant dû longtemps lutter pour se créer une certaine sécurité de vie dans un milieu agricole où la motorisation exerce, en outre, une fascination quasi irrésistible sur les adolescents. La vie intellectuelle, dans nos milieux, n'est encore qu'à son aurore. La presse, la radio, nos associations et le Collège lui-même s'emploient à créer l'intérêt pour les choses de l'esprit, mais il faut compter avec le temps pour en arriver à un climat intellectuel vraiment favorable à stimuler nos jeunes dans cette entreprise des études.

La formation de la volonté et l'emprise de l'autorité sont aussi en baisse dans nombre de foyers. Les parents ne savent plus ou n'osent plus s'imposer suffisamment à leurs enfants. En conséquence, on note que, chez les enfants, le sens de l'obéissance disparaît, la nécessité de la discipline et de la maîtrise de soi est moins bien comprise et le devoir d'état en souffre. On se sait pas exiger les efforts voulus chez les enfants. Sans doute, s'il est bon de s'appliquer à rendre intéressantes des tâches moins attirantes, on ne saurait toutefois se flatter de pouvoir supprimer toute difficulté. Le peur de l'effort paralyse plus d'un étudiant devant sa tâche d'écolier, d'où, assez souvent, découragement et abandon des études.

§ 4. *Instabilité des élèves.*

Des déficiences notées au paragraphe précédent résulte pour l'institution une instabilité au point de vue élèves qui lui rend difficile l'accomplissement de sa mission.

Pour étudier de plus près ce problème il nous paraît utile de recourir à quelques statistiques qui nous aideront à en découvrir les causes.

Statistiques.

Voici d'abord le tableau comparatif du nombre d'années passées au Collège par nos anciens. Total,

en septembre 1953: 1666. De ce nombre, sont demeurés au Collège:

1 an :	695	7 ans :	63
2 ans :	285	8 ans :	22
3 ans :	210	9 ans :	10
4 ans :	128	10 ans :	8
5 ans :	93	11 ans :	4
6 ans :	64	Moins d'un an :	84

La durée normale du cours est de huit ans depuis environ quinze ans; auparavant, elle était de sept ans. Le séjour plus prolongé d'un certain nombre s'explique par les cours préparatoires et intermédiaires des débuts; d'autre part, nous comptons des finissants qui nous sont venus à diverses classes soit de l'Immatriculation, soit du cours des Arts, et là surtout en Belles-Lettres ou Rhétorique.

Il est assez difficile de déceler tous les facteurs de cette instabilité. Cela demanderait une enquête plus approfondie et fort délicate.

Si l'on en juge par la sympathie témoignée par les anciens à la rencontre de leurs anciens maîtres où à l'occasion d'une visite au Collège, le facteur dissatisfaction chez les élèves semble quantité négligeable. La mévente du blé en 1953 et 1954 et la faillite des récoltes en cette dernière année sont responsables d'une diminution notable.

Un cas spécial se présente chez les élèves de Belles-Lettres ou de Rhétorique qui s'arrêtent en chemin. Manquant de clairvoyance — et parfois de courage — pour apprécier à sa juste valeur l'apport de l'étude de la philosophie pour la vie, ils se laissent influencer par les programmes des High Schools et Universités d'Etat qui ont abrégé bien à tort le curriculum des études libérales; ils y voient une « chance » de sauver (?) un an ou deux d'études, font valoir le prétexte d'épargne d'argent, de lancement plus tôt dans une carrière, etc...

Et pourtant l'expérience prouve qu'un gradué du

cours des Arts, s'il se lance plus lentement dans le monde des affaires, s'y adapte pourtant facilement et réussit ensuite mieux que ceux qui ont tronqué leurs études. L'enquête du Collège de Brébeuf (rapportée dans le Mémoire cité plus haut) publie des données reçues de 32,4% des compagnies du Québec (300 de langue française et 300 de langue anglaise) questionnées à se sujet.

— Diplômes du cours classique recherchés pour le haut personnel:

par 85,8% des compagnies de langue française,
par 51,1% des compagnies de langue anglaise.

— Postes de commande confiés aux bacheliers du cours classique:

par 41,5% des compagnies de langue française.
par 20% des compagnies de langue anglaise.

Dans la même ligne, aux Etats-Unis, la Compagnie Standard Oil, consultant les autres grandes compagnies du pays, rapporte que 66% des Directeurs de 33.500 compagnies ont reçu une éducation ès Arts Libéraux et que sur 159 Présidents de Corporations importantes, 54 reçurent la même éducation. Le Vice-Président de Inland Steel déclare de son côté: « Not long ago we hired five young men from Liberal Arts Colleges and all of them are doing exceedingly well. In fact one of them, at the age of thirty-one, is now the youngest mill superintendant in our organization ».

Ces témoignages qu'on pourrait multiplier sont bien la preuve qu'une éducation supérieure conduit à des postes supérieurs, ce qui devrait faire réfléchir les jeunes désireux de succès et les parents qui ont l'ambition de voir leurs fils réussir dans la vie.

§ 5. *Les finissants.*

Depuis la graduation des premiers bacheliers du Collège, en 1927, les finissants se sont destinés aux carrières suivantes:

* Sacerdoce: 76; réguliers: 42, dont 10 scolastiques; Séculiers: 34, dont 7 séminaristes.

* Carrières libérales:

— Médecine: 45; médecins chirurgiens: 33 dont 13 étudiants; dentistes: 9, dont 4 étudiants; optométriste: 1; pharmacien: 1; Chiropraticien: 1.

— Droit: 8.

— Génie: 11, dont 2 étudiants.

— Agronomie: 3.

— Carrières culturelles:

-- Diplomatie: 1.

-- Enseignement: 14 (non compris les prêtres éducateurs).

-- Littérature: 2.

-- Journalisme: 2.

— Hautes Etudes Commerciales: 9.

Bon nombre d'anciens se livrent aussi à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, tandis que d'autres sont entrés au service des Forces Armées.

La monographie du R. P. Tourigny s'achève par l'examen d'un problème important, celui du financement de l'oeuvre du Collège. Problème aux répercussions considérables sur le développement ultérieur de l'enseignement à Gravelbourg.

Plusieurs suggestions sont faites pour une solution heureuse de ce problème. Parmi elles une campagne d'action *sur le plan diocésain* (Oeuvre des Vocations, organisme semblable pour l'accès aux carrières libérales, collaboration entre le clergé des paroisses et le Collège); *sur le plan général* (Foyer-Ecole, prêts d'honneur, bibliothèque publique, etc.).

La monographie sur le Collège de Gravelbourg contribuera au développement d'une oeuvre oblate importante dans l'Ouest canadien.

* * *